

chargés par les Cinq Cents d'étudier toutes les conditions d'une école d'art industriel à Lyon, comprenant l'art proprement dit et l'art appliqué. Ces questions et ces études furent plus tard portées, et sans solution, devant le Tribunat. On finit par réunir les diverses écoles et musées établis dans l'ancienne abbaye des dames de Saint-Pierre, sous le nom de Conservatoire des Arts, et il fallut attendre que Napoléon fût à Varsovie, pour qu'il eût le temps de s'occuper — ce qu'il fit de la réorganisation de notre école de dessin et de celle de nos musées lyonnais.

Il y a quelques semaines que les journaux de Lyon ont reproduit un avis émané de la Commission exécutive de la Société des Amis des Arts, informant le public de l'ouverture, concordant avec celle de l'exposition annuelle, d'un *Salon des Arts industriels*.

Puisque la commission a adopté le titre de l'association dont je trace la modeste histoire, le but de ce nouveau Salon, ses moyens d'action et d'encouragement, demandent peut-être à être définis plus nettement que par l'avis forcément succinct que les journaux ont reproduit.

Une des règles de la commission exécutive a été jusqu'à présent aussi exactement observée que possible : cette règle consiste à refuser l'entrée de l'exposition à tout objet d'art ayant une destination industrielle apparente. Mais cette règle était d'une application très délicate. Il y a souvent plus d'art dans un panneau de bois sculpté, ou dans un bouquet de fleurs en soie façonnée, que dans un tableau peint à l'huile et convenablement encadré. Puis, si les meubles, les étoffes, les tapisseries, les broderies, la tissure, la reliure, l'orfèvrerie et la ferronnerie étaient exclues *ipso facto*, la céramique forçait la main et la porte, et sous prétexte « d'art de terre et de rustiques figulines » les pots, les cuvettes, les plats et les assiettes décorés par des mains souvent très habiles, s'entassaient en masses rutilantes aux pieds des juges, leur envoyant des reflets si séduisants, qu'il fallait bien se décider à faire un choix, et accepter la céramique, admise, à la vérité toute nue, sans cadre, sans monture et sans voile, afin que l'art s'y montrât à découvert, vierge de toute tendance mercantile.

Mais ces meubles merveilleux, gloire de l'École lyonnaise, que